

VENDEUR MAGASINIER EN PIÈCES DE RECHANGE ET EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

Le titulaire du CAP Vendeur Magasinier en Pièces de Rechange et Equipements Automobiles réalise la réception et le stockage des produits, il prépare les commandes et assure leur expédition. Sa connaissance des caractéristiques techniques des produits lui permet d'accueillir le client, de le conseiller et de conclure la vente.

Il participe à la mise en rayon des produits en "boutique" et "libre service".

Les activités

Le titulaire du CAP Vendeur Magasinier en Pièces de Rechange et Equipements Automobiles intervient dans les fonctions suivantes :

- réception ;
- stockage ;
- accueil - vente - préparation de la commande ;
- expédition.

Les activités concernant les fonctions ci-dessus induisent l'exécution :

- d'opérations qui nécessitent l'application de consignes relatives à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité et de préservation de l'environnement ;
- de tâches qui impliquent l'utilisation de méthodes et d'outils liés à la communication et à la gestion administrative et commerciale ;
- d'opérations de manutention manuelles ou mécanisées.

Les qualités

Cette activité s'effectue principalement en position debout avec de nombreux déplacements au sein de l'entreprise.

Les outils

Elle exige de la rigueur, de la concentration pour maintenir la qualité des prestations dans des conditions optimales de sécurité. Elle peut comporter la manutention de charges lourdes nécessitant l'usage d'outils de manutention manuels et/ou mécanisés : chariot de préparation de commande, transpalette à conducteur accompagnant ou chariot automoteur de manutention à conducteur porté. Elle implique l'utilisation d'outils informatiques et de communication.

Formation

CAP 2 ans

Poursuite d'études

Baccalauréat Professionnel Logistique

GRILLE HORAIRE ELEVE DE C.A.P.

MATIERES	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Français - Histoire / Géographie	3,5	3,5
Mathématiques - Sciences	3,5	3,5
Langue vivante étrangère	2	2
Arts Appliqués	2	1,5
Education Physique et Sportive	2,5	2,5
Vie Sociale et Professionnelle	1	1.5
Education Civique, Juridique et Sociale	0,5	0,5
Enseignement Technologique et Professionnel	18	18
Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel	0	1
TOTAL	33	34
Période de Formation en Milieu Professionnel	8 semaines	8 semaines

Vie scolaire dans l'établissement

Déroulement des cours : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

Equipement : l'enseignement professionnel nécessite une tenue adaptée (ex. : habit de travail, chaussures de sécurité et outillage)

Hébergement (garçons et filles) :

* internat : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00 et sous réserve d'acceptation de la demande après commission d'affectation